



MASTERS

Master de l'année : PRINCIPES ACTUELS

Ce prix ne peut être obtenu qu'une fois dans sa vie.

Il est offert annuellement par la LRBA sur proposition de la Commission Masters pour récompenser les meilleurs Masters (Hommes & Femmes) de la saison écoulée.

Une liste de « nominés » est établie par les co-présidents de la Commission Masters LRBA selon les critères suivants :

- Podium aux Championnats du Monde ou d'Europe
- Victoire au Match international
- Amélioration d'un record du Monde ou d'Europe
- Mérite exceptionnel

Les membres de la Commission Masters, à l'exception des deux co-présidents, votent ensuite pour un homme et une femme. L'athlète ayant obtenu le plus de voix est élu « Master de l'Année ». En cas d'ex-aequo, l'athlète le/la plus âgé(e) l'emporte.

Remise du prix

Ce prix est remis en principe lors des Championnats de Belgique en plein air de la saison suivante.